

## Douai, étape d'une campagne pour mieux connaître le don d'organes



*Une douzaine d'infirmiers, infirmières et médecins de la coordination douaisienne interpellent le public, ce mardi, place d'Armes.*

« C'est commercial votre truc ? » Un groupe de touristes belges s'arrête, ce mardi après-midi, place d'Armes, intrigué par ces femmes vêtues de bleu et de vert. « Pas du tout ! Au contraire... »

Ces infirmières passent la journée dans le centre-ville de Douai pour sensibiliser les passants au don d'organes. Un enjeu de taille puisque, selon Thérèse Parissaux, coordinatrice au centre hospitalier de Douai, dans le Nord – Pas-de-Calais, le taux de refus approche les 50 %. Quand au niveau national, il se situe autour de 35 %.

Cette campagne est née à Lille l'année dernière, organisée par une agence de communication et financée par l'Agence régionale de santé. « Cette année, elle a été appliquée à toutes les coordinations de la région », précise Sandrine Savary, elle-même infirmière coordinatrice. Et hier, c'était au tour de Douai.

Si l'idée est d'inciter les gens à opter pour le don d'organes, elle a aussi pour but d'inciter les donateurs et les non-donneurs à informer leur entourage de leur choix. Car, au moment du décès, l'hôpital se tournera évidemment vers les proches pour être autorisé à effectuer un prélèvement. À savoir : le rein est l'organe le plus couramment greffé, avant le foie, le cœur, le pancréas et des parties de l'intestin. Dans le Nord – Pas-de-Calais, 800 patients attendraient une greffe cette année, quand 200 sont greffés.

Si vous souhaitez devenir un jour donneur, informez donc vos proches et procurez-vous une carte de donneur auprès de l'agence de biomédecine.

Enfin, si vous refusez qu'un de vos organes soit prélevé, il suffit de le signaler au registre national des refus.

Contactez la coordination hospitalière de prélèvement multi-organes et de tissus au centre hospitalier de Douai au 03 27 94 70 00. Vous pouvez appeler le 0 800 20 22 24.